

Délibération n°B-2025-57
Vente de véhicules et de matériels – Don d'imprimantes

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 30 septembre 2025
Présents : 5 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 5
Procuration : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" :	5
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

TITULAIRES		
	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Edwige EME	X	
M. Thomas OUDOT	X	
Mme Christelle RIGOLOT	X	
M. Patrick GOUX	X	
M. Jean-Claude GAY	X	

Étaient également présents
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le colonel Djamel FERRAND, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'État-Major des services d'incendie et de secours
Mme Sylvie JUIN, cheffe du pôle « Administration Générale »

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre, à quinze heures et quinze minutes, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de madame **Edwige EME**, présidente du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2025-07 du 24 février 2025 relative aux attributions déléguées au bureau par le conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par **madame Edwige EME**, rapporteuse de ce dossier, en ces termes :

Dans le cadre du renouvellement de ses moyens roulants et de ses équipements techniques et informatiques, le SDIS a procédé à la réforme de plusieurs véhicules et matériels divers (GVR, ERCS et imprimantes).

Conformément à la convention signée le 5 décembre 2023 avec la société AGORASTORE, spécialisée dans la vente aux enchères en ligne pour les collectivités, il est proposé que ces biens, à l'exception des imprimantes, soient mis en vente sur cette plateforme.

Les prix de départ (mise à prix) et les prix de retrait (seuil minimal de vente, fixé à 50 % de la mise à prix) ont été établis par le groupement des Services Techniques et de la logistique et le Groupement Opération et Transformation Numérique sur la base de la valeur estimée de revente de chaque bien.

Les imprimantes seront quant à elles cédées gracieusement aux centres de première intervention (CPI), en fonction des demandes et selon les besoins constatés.

En conséquence, il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser la présidente du conseil d'administration du SDIS à :

- céder gracieusement le matériel informatique suivant :

DESIGNATION	OBSERVATIONS
51 imprimantes BROTHER MFC-L2710 DN Réseau Laser monochrome	Don aux CPI selon les besoins constatés

- procéder à la vente aux enchères en ligne des véhicules et des matériels, dont les caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous, et d'approuver les montants de mise à prix et de mise à retrait, proposés par le groupement des Services Techniques et de la logistique et le Groupement « Opération et Transformation Numérique », pour chacun de ces biens :

DESIGNATION	OBSERVATIONS	MISE A PRIX	Mise de retrait (50% de la mise à prix)
FPT Renault M210 <u>Date de mise en circulation :</u> 03/01/94 <u>n° immatriculation :</u> BX-629-KG 33 421 Kms	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique	3 000,00 €	1 500,00 €
Renault Clio <u>Date de mise en circulation :</u> 12/05/06 <u>n° immatriculation :</u> CA-986-JX 173 527 Kms	Epave (Tonneaux)	100,00 €	50,00 €
BLS Creat 36 avec remorque <u>Date de mise en circulation :</u> 01/01/85	Peut être cédé en l'état	300,00 €	150,00 €
BLS Creat 36 avec remorque et moteur 9,9CV <u>Date de mise en circulation :</u> 01/01/85	Peut être cédé en l'état	600,00 €	300,00 €
BLS New matic sans remorque ni moteur <u>Date de mise en circulation :</u> 12/06/08	Coque percée	100,00 €	50,00 €

2 Gestionnaires de Voies Radio (GVR) <u>Acquisition 2010</u>	Composition du GVR principal : M5S Médium : 1 x baie 36U 2 x switch 100M manageables 1 x bac MxS rackable vide 128 accès 2 x ensemble alimentation + ventilation MxS 2 x ensemble CTL sans interface MBC multirack MxS 1 x ensemble EVR Extraction IP Voix et Données Streaming 8 x carte Accès Numérique CAN 3 x module codeur audio 4 accès MxS 7 x carte interface IP MxS 7 x BMA USB avec SC 6 x rack IBISCUS	5 000,00 €	2 500,00 €
	Composition du GVR secondaire : M5S Compact : 1 x switch 100M manageables 1 x bac MxS rackable vide 128 accès 2 x ensemble CTL sans interface MBC multirack MxS 4 x carte Accès Numérique CAN 3 x module codeur audio 4 accès MxS 3 x carte interface IP MxS 6 x BMA USB avec SC 4 x rack IBISCUS		
33 consoles de déclenchement de l'alarme des personnels type TPL ERCS V2 <u>Acquisition 2009</u>	Emetteurs Récepteurs Centres de Secours (ERCS) V2 TPL. Matériel compatible avec les SGA ARTEMIS. Fréquence de déclenchement POCSAG 173 Mhz.	3 000,00 €	1 500,00 €

Décision

Les membres du bureau, **à l'unanimité**, autorisent la présidente du conseil d'administration du SDIS à céder gracieusement le matériel informatique suivant :

DESIGNATION	OBSERVATIONS
51 imprimantes BROTHER MFC-L2710 DN Réseau Laser monochrome	Don aux CPI selon les besoins constatés

- procéder à la vente aux enchères en ligne des véhicules et des matériels, dont les caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous, et d'approuver les montants de mise à prix et de mise à retrait, proposés par le groupement des Services Techniques et de la logistique et le Groupement « Opération et Transformation Numérique », pour chacun de ces biens :

DESIGNATION	OBSERVATIONS	MISE A PRIX	Mise de retrait (50% de la mise à prix)
FPT Renault M210 <u>Date de mise en circulation :</u> 03/01/94 <u>n° immatriculation :</u> BX-629-KG 33 421 Kms	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique	3 000,00 €	1 500,00 €
Renault Clio <u>Date de mise en circulation :</u> 12/05/06 <u>n° immatriculation :</u> CA-986-JX 173 527 Kms	Epave (Tonneaux)	100,00 €	50,00 €
BLS Creat 36 avec remorque <u>Date de mise en circulation :</u> 01/01/85	Peut être cédé en l'état	300,00 €	150,00 €
BLS Creat 36 avec remorque et moteur 9,9CV <u>Date de mise en circulation :</u> 01/01/85	Peut être cédé en l'état	600,00 €	300,00 €
BLS New matic sans remorque ni moteur <u>Date de mise en circulation :</u> 12/06/08	Coque percée	100,00 €	50,00 €
2 Gestionnaires de Voies Radio (GVR) <u>Acquisition 2010</u>	Composition du GVR principal : M5S Médium : 1 x baie 36U 2 x switch 100M manageables 1 x bac MxS rackable vide 128 accès 2 x ensemble alimentation + ventilation MxS 2 x ensemble CTL sans interface MBC multirack MxS 1 x ensemble EVR Extraction IP Voix et Données Streaming 8 x carte Accès Numérique CAN 3 x module codeur audio 4 accès MxS 7 x carte interface IP MxS 7 x BMA USB avec SC 6 x rack IBISCUS Composition du GVR secondaire : M5S Compact : 1 x switch 100M manageables 1 x bac MxS rackable vide 128 accès 2 x ensemble CTL sans interface MBC multirack MxS 4 x carte Accès Numérique CAN 3 x module codeur audio 4 accès MxS 3 x carte interface IP MxS 6 x BMA USB avec SC 4 x rack IBISCUS	5 000,00 €	2 500,00 €

33 consoles de déclenchement de l'alarme des personnels type TPL ERCS V2 <u>Acquisition 2009</u>	Emetteurs Récepteurs Centres de Secours (ERCS) V2 TPL. Matériel compatible avec les SGA ARTEMIS. Fréquence de déclenchement POCSAG 173 Mhz.	3 000,00 €	1 500,00 €
--	---	------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20251020-B-2025-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025
Publication : 21/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

La présidente du conseil d'administration



Edwige EME